Montpellier, le 24 juillet 2023

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

ENQUETE – GROUPEMENT DE COMMANDE - TITRES RESTAURANT

NOM DE LA COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

CONTACT :

Nom :

Prénom :

Poste :

Adresse e-mail :

Téléphone :

1. Les agents concernés

Une valeur approximative est acceptée.

Effectif total de la collectivité ou établissement : ……..

Nombre d'agents éligibles[1] : ……

Nombre d'agents non éligibles : ……...

[1] Les agents éligibles sont les fonctionnaires titulaires, stagiaires ainsi que les contractuels. Les salariés à temps partiel y ont également droit, à condition qu'une pause déjeuner se trouve sur leur horaire de travail.

2. Le groupement de commande

Merci d'entourer/cocher la réponse que vous souhaitez retenir. Pour les réponses non chiffrées, une valeur approximative est acceptée.

Un groupement de commande pour l'achat de titres restaurant vous intéresse-t-il ? OUI / NON

Quelle serait la valeur faciale idéale[2] d'un titre restaurant ?

☐8€ ☐9€ ☐10€ ☐11€ ☐12€

Quel pourcentage de prise en charge souhaitez-vous accorder ?

☐50% ☐60%

De manière estimative, combien de titre restaurant comptez-vous commander sur 1 an ? Sur 4 ans ?

Pour 1 an : ……

Pour 4 an : ……

Merci d'indiquer ci-dessous vos remarques, exigences éventuelles :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Le CDG34 vous remercie pour votre participation.

[2] A titre indicatif, la valeur faciale moyenne des titres-restaurant émis en 2021 s'est établie aux alentours de 7,97€. Dans la pratique, peu d'entreprises consentent des titres d'une valeur supérieure à 13,82€ car la contribution de l'employeur doit être comprise dans la limite de 6,91€ (soit entre 50 et 60% du titre) pour être exonérée de charges sociales.